



Convocation	15/09/2015	Délégués en exercice	49	Présents	38
Affichage	15/09/2015	Votants	49	Procurations	11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

SEANCE DU LUNDI 21 SEPTEMBRE 2015 A 18 h 00

Président de séance : Pascal BUGIS

N° 2015/146

Politiques contractuelles - Dispositif général d'intervention - Approbation d'un fonds de concours à la commune de Boissezon pour la réfection des façades de la Bastide du Fort

Etaient présents :

AIGUEFONDE : Vincent GAREL
 AUSSILLON : Muriel ALARY, Dominique PETIT
 BOISSEZON : Claude AUSSILLOU
 CASTRES : Pascal BUGIS, Brigitte LAQUAIS, Nathalie BALZAN, Philippe LEROUX, Fabienne LÉVÊQUE, Daniel CALLEJON, Nathalie de VILLENEUVE, Arnaud BOUSQUET, Laurence MUDET, Michel SABLAYROLLES, Pierre FABRE, Geneviève AMEN, Jean-Pierre PARIS, Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES, Henri PISTRE, Jean-Marc POTHIER, Géraldine ROUQUETTE, Jean-Paul PILOZ
 LABRUGUIÈRE : Jean-Louis CABANAC, Marie Dominique PESTRE SURLES, Marc NOUXET
 LAGARRIGUE : Vincent COLOM
 MAZAMET : Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Michel MARTIN, Janine BARENS
 NAVÈS : Marc COUSINIÉ
 NOAILHAC : Henri BOSC (*suppléant de Jean-Louis GAU*)
 PAYRIN-AUGMONTEL : Alain VAUTE
 PONT DE L'ARN : Bernard CABANES
 LE RIALET : Michel CASTAN
 SAINT-AMANS-SOULT : Daniel VIAELLE
 VALDURENQUE : Jean-Louis BATTUT
 LE VINTROU : Gérard CAUQUIL

Etaient représentés :

AUSSILLON	Bernard ESCUDIER	Procuration à Muriel ALARY
	Didier HOULÈS	Procuration à Alain VAUTE
CASTRES	Xavier BORIES	Procuration à Michel SABLAYROLLES
	Fabienne FRAGIACOMO	Procuration à Danielle MESSÉAN DE SÉLORGES
	Yoan BASTOS	Procuration à Laurence MUDET
	Catherine COLOMBIÉ-DESPLAS	Procuration à Henri PISTRE
	Philippe GUÉRINEAU	Procuration à Géraldine ROUQUETTE
	Martine GILMER	Procuration à Jean-Marc POTHIER
CAUCALIÈRES	Jean-Michel ARJONA	Procuration à Jean-Louis BATTUT
MAZAMET	Michel ILHE	Procuration à Olivier FABRE
	Philippe BANCAL	Procuration à Dominique PETIT

Secrétaire de séance : Jean-Louis BATTUT.

Délibération n° 2015/146

Politiques contractuelles - Dispositif général d'intervention - Approbation d'un fonds de concours à la commune de Boissezon pour la réfection des façades de la Bastide du Fort

Le Président ayant exposé,

Par délibération n°2012/133 du 22 octobre 2012, la Communauté d'agglomération a approuvé son règlement d'intervention fixant les principes généraux, le champ d'application, et les modalités d'attribution et de versement des aides de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. Règlement modifié par délibération 2015/105 du 29 juin 2015.

Par délibérations du 22 octobre 2012, du 10 décembre 2012, du 22 avril 2013, du 24 juin 2013, du 30 septembre 2013, et du 3 février 2014, la Communauté d'agglomération a approuvé des fiches thématiques d'intervention destinées à constituer au fur et à mesure des délibérations, son dispositif général d'intervention. La fiche cohésion territoriale est modifiée par délibération 2015/106 du 29 juin 2015.

Par délibération en date du 10 avril 2013, la commune de Boissezon a sollicité une aide de la Communauté d'agglomération pour la réfection des façades de la Bastide du Fort (fiche Cohésion territoriale (2)).

Compte tenu des éléments du dossier, le montant de l'aide de la Communauté d'agglomération s'élève à 12 938,80 €, soit 20 % d'une dépense éligible d'un montant de 64 694 € HT.

Il est proposé au Conseil :

- d'attribuer un fonds de concours de 12 938,80 € à la commune de Boissezon,
- d'autoriser le Président à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

La Commission « Cohésion territoriale - Politiques contractuelles », dans sa séance du 21 septembre 2015, a émis un avis favorable.

Sur proposition du Bureau,

Le Conseil de la Communauté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- attribue un fonds de concours de 12 938,80 € à la commune de Boissezon,
- autorise le Président à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Dit que les crédits correspondant au financement de la dépense sont inscrits au Budget Principal 2015, Chapitre 204 - Compte 2041411 - Opération 31 - Gestionnaire FIN.

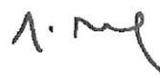
Acte télétransmis
à M. le Sous-Préfet de Castres
Certifié exécutoire le

23 SEP. 2015

Fait et délibéré à Castres, le 21 septembre 2015

Pour extrait conforme,

Le Président,


Pascal BUGIS

